

Par contacts directs avec les organismes susmentionnés, par l'entremise de la Commission mixte internationale, des échanges de renseignements et de planification de programme se font sur une base internationale.

3. Voici les fonds que l'on a consacrés au cours de l'année financière courante à la recherche sur les Grands lacs: ministère des Mines et des Relevés techniques, \$800,000; Office des recherches sur les pêcheries, \$250,000; Santé nationale et Bien-être social, \$300,000; Commission mixte internationale, \$308,000.

En vertu d'une entente de partage des frais l'*Ontario Water Resources Commission* reçoit un remboursement de 50 p. 100 de la section canadienne de la Commission mixte internationale. Le gouvernement n'a pas disséqué les dépenses pour les prochaines années et on ne connaît pas la répartition des sommes. On peut s'attendre cependant à une augmentation en flèche des sommes nécessaires à la mise à exécution du programme de lutte contre la pollution pour permettre au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités.

4. La Commission mixte internationale. Les gouvernements des États-Unis et du Canada ont soumis les questions suivantes à la Commission mixte internationale pour qu'elle entreprenne des recherches et rédige un rapport:

Est-ce que les eaux des lacs Érié et Ontario et du tronçon international du fleuve Saint-Laurent, de chaque côté de la frontière, sont polluées au point de causer ou de pouvoir causer des dommages à la santé ou aux propriétés de l'autre côté de la frontière? Si oui, jusqu'à quel point, quelles en sont les causes, et à quels endroits? Quelles sont selon la Commission les mesures pratiques à prendre pour remédier à la situation et quel en serait le coût probable?

La Commission mixte internationale a mis sur pied l'Office international de la pollution des eaux du lac Érié et l'Office international de la pollution des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent qui entreprendront, par l'entremise des organismes appropriés au Canada et aux États-Unis, les recherches et les études nécessaires. Les membres canadiens des deux offices sont des fonctionnaires des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, des Mines et des Relevés techniques, des Pêcheries et de l'*Ontario Water Resources Commission*. De même les membres américains sont des fonctionnaires du gouvernement fédéral et des gouvernements des États. Les deux Offices ont dressé un programme coordonné de recherches, de relevés et d'études pour répondre aux questions posées par la Commission mixte internationale et pour répartir le travail entre les divers

organismes afin qu'il n'y ait pas chevauchement d'efforts. Le programme a été approuvé par la Commission et, au Canada, les travaux sont effectués par les divers organismes et ministères comme nous l'indiquons plus haut. La coordination de l'activité dans les deux pays se fait par les Offices qui font rapport périodiquement à la Commission mixte internationale.

Voici les organismes du gouvernement fédéral qui s'occupent de la pollution des eaux dans les Grands lacs, et leur programme: Ministère des Mines et des Relevés techniques: Trois directions du ministère: la Direction des sciences de la mer, la Direction de la recherche hydrologique et la Commission géologique du Canada agissent en coopération cette année. Mon ministère s'occupe surtout de l'ensemble du lac Ontario et, à un moindre degré, du lac Érié et étudie les particularités physiques et chimiques de l'eau. Cela comporte des recherches sur la circulation et les courants, la façon dont les polluants s'y mêlent et les relations entre les sédiments du fond et l'eau, les phénomènes d'interface air-eau, les techniques de séismologie et de géophysique aéroportée.

L'Office des recherches sur les pêcheries du Canada, qui relève du ministre des Pêcheries, poursuit des recherches sur l'eutrophie dans les lacs (c'est-à-dire les changements provoqués par les déchets nutritifs) et sur les moyens de l'enrayer.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social poursuit des recherches sur les dangers que les agents polluants représentent pour la santé, sur les sources et la distribution de ces déchets dans les eaux naturelles, sur les procédés de traitement et autres moyens de lutte.

Le Conseil national de recherches par l'entremise de son comité associé de recherche sur la pollution des eaux encourage la recherche dans les universités sur certains problèmes particuliers de la pollution des eaux et sur les moyens d'améliorer les mesures de répression et travaille à évaluer l'importance des polluants dans l'eau; il encourage la formation de personnel en technologie de la lutte contre la pollution et encourage aussi l'industrie à entreprendre des recherches pour enrayer la pollution provenant de sources industrielles.

Le Comité canadien de la pollution des eaux formé en 1966 à la demande du Conseil privé est un lieu de rendez-vous où les organismes fédéraux et provinciaux échangent des renseignements, coordonnent leurs efforts et s'assurent que toutes les recherches nécessaires sont bien organisées.

Le groupe d'étude canadien-américain sur les Grands lacs est un comité d'ingénieurs et de savants canadiens et américains qui se